

**VENTE DE TROIS PARCELLES
SUR LA COMMUNE D'ARLES,
SUR SOUMISSIONS CACHETÉES AU PLUS OFFRANT**

Par ordonnance du 20/10/2021, le Tribunal Judiciaire de Privas a chargé le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône de la gestion de la succession vacante de Monsieur REPICAND Jean-Roger, né le 21/06/1960 à Nemours(77), domicilié à ROCHEMAURE (07), décédé le 14/07/2015 à Etoile Sur Rhône (26).

Il dépend de cette succession trois parcelles sur le territoire de la commune d'ARLES qui seront mises en vente comme suit :

VENTE EN UN LOT UNIQUE:

Section	N° Plan	Adresse	Nature	Contenance HA A CA
ML	6	QRT DE RIGAUDON	Terre	00 12 01
ML	7	QRT DE RIGAUDON	Pré et Terre	00 37 00
ML	53	QRT DE RIGAUDON	Lande	00 01 26

L'offre la plus importante sera retenue, sous réserve de la purge des éventuels des droits de toute nature(préemption, hypothèque ou autre) qui pourraient exister.

Le Domaine se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent avis si le prix proposé lui paraît insuffisant.

L'acte de vente sera rédigé par le notaire choisi par l'acquéreur.

L'acceptation définitive du Domaine reste subordonnée à la signature du contrat de vente dans le délai de 6 mois suivant la réponse apportée par le service.

Passé ce délai, et à défaut d'accord quant à sa prorogation, les biens pourront être librement remis en vente.

Les amateurs sont invités à envoyer leur proposition d'acquisition comportant leur offre maximum :

- Avant le **26 septembre 2022 (cachet de la Poste faisant foi)**
- Sous pli cacheté portant la mention : « OFFRE D'ACHAT REPICAND Jean-Roger SV 0698080415 » glissée dans une enveloppe adressée à :

DRFIP
Missions Domaniales
Pôle G.P.P
3, rue de la Charité
69268 LYON Cedex 02

Renseignements : M. CORNELOUP Philippe
Tél. : 04 72 77 21 02
Courriel : philippe.corneloup@dgfip.finances.gouv.fr

L'offre des personnes intéressées devra préciser les: nom, prénom, adresse, adresse courriel, téléphone, le prix offert, en chiffres et en toutes lettres.

**VENTE DE TROIS PARCELLES
SUR LA COMMUNE D'ARLES,
SUR SOUMISSIONS CACHETÉES AU PLUS OFFRANT**

Par ordonnance du 20/10/2021, le Tribunal Judiciaire de Privas a chargé le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône de la gestion de la succession vacante de Monsieur REPICAND Jean-Roger, né le 21/06/1960 à Nemours(77), domicilié à ROCHEMAURE (07), décédé le 14/07/2015 à Etoile Sur Rhône (26).

Il dépend de cette succession trois parcelles sur le territoire de la commune d'ARLES qui seront mises en vente comme suit :

VENTE EN UN LOT UNIQUE:

Section	N° Plan	Adresse	Nature	Contenance HA A CA
ML	6	QRT DE RIGAUDON	Terre	00 12 01
ML	7	QRT DE RIGAUDON	Pré et Terre	00 37 00
ML	53	QRT DE RIGAUDON	Lande	00 01 26

L'offre la plus importante sera retenue, sous réserve de la purge des éventuels des droits de toute nature (préemption, hypothèque ou autre) qui pourraient exister.

Le Domaine se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent avis si le prix proposé lui paraît insuffisant.

L'acte de vente sera rédigé par le notaire choisi par l'acquéreur.

L'acceptation définitive du Domaine reste subordonnée à la signature du contrat de vente dans le délai de 6 mois suivant la réponse apportée par le service.

Passé ce délai, et à défaut d'accord quant à sa prorogation, les biens pourront être librement remis en vente.

Les amateurs sont invités à envoyer leur proposition d'acquisition comportant leur offre maximum :

- Avant le **26 septembre 2022** (cachet de la Poste faisant foi)
- Sous pli cacheté portant la mention : « OFFRE D'ACHAT REPICAND Jean-Roger SV 0698080415 » glissée dans une enveloppe adressée à :

DRFIP
Missions Domaniales
Pôle G.P.P
3, rue de la Charité
69268 LYON Cedex 02

Renseignements : M. CORNELOUP Philippe
Tél. : 04 72 77 21 02
Courriel : philippe.corneloup@dgifp.finances.gouv.fr

L'offre des personnes intéressées devra préciser les: nom, prénom, adresse, adresse courriel, téléphone, le prix offert, en chiffres et en toutes lettres.

**VENTE DE TROIS PARCELLES
SUR LA COMMUNE D'ARLES,
SUR SOUMISSIONS CACHETÉES AU PLUS OFFRANT**

Par ordonnance du 20/10/2021, le Tribunal Judiciaire de Privas a chargé le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône de la gestion de la succession vacante de Monsieur REPICAND Jean-Roger, né le 21/06/1960 à Nemours(77), domicilié à ROCHEMAURE (07), décédé le 14/07/2015 à Etoile Sur Rhône (26).

Il dépend de cette succession trois parcelles sur le territoire de la commune d'ARLES qui seront mises en vente comme suit :

VENTE EN UN LOT UNIQUE:

Section	N° Plan	Adresse	Nature	Contenance HA A CA
ML	6	QRT DE RIGAUDON	Terre	00 12 01
ML	7	QRT DE RIGAUDON	Pré et Terre	00 37 00
ML	53	QRT DE RIGAUDON	Lande	00 01 26

L'offre la plus importante sera retenue, sous réserve de la purge des éventuels des droits de toute nature(préemption, hypothèque ou autre) qui pourraient exister.

Le Domaine se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent avis si le prix proposé lui paraît insuffisant.

L'acte de vente sera rédigé par le notaire choisi par l'acquéreur.

L'acceptation définitive du Domaine reste subordonnée à la signature du contrat de vente dans le délai de 6 mois suivant la réponse apportée par le service.

Passé ce délai, et à défaut d'accord quant à sa prorogation, les biens pourront être librement remis en vente.

Les amateurs sont invités à envoyer leur proposition d'acquisition comportant leur offre maximum :

- Avant le **26 septembre 2022 (cachet de la Poste faisant foi)**
- Sous pli cacheté portant la mention : « OFFRE D'ACHAT REPICAND Jean-Roger SV 0698080415 » glissée dans une enveloppe adressée à :

DRFIP
Missions Domaniales
Pôle G.P.P
3, rue de la Charité
69268 LYON Cedex 02

Renseignements : M. CORNELOUP Philippe
Tél. : 04 72 77 21 02
Courriel : philippe.corneloup@dgifp.finances.gouv.fr

L'offre des personnes intéressées devra préciser les: nom, prénom, adresse, adresse courriel, téléphone, le prix offert, en chiffres et en toutes lettres.